

<p style="text-align: center;">Calendrier provisoire de recrutement en licence professionnelle protection de l'environnement</p>
--

- **-demande de dossiers de pré-inscription**

Votre demande doit s'accompagner d'une **enveloppe format 23X333 (environ) libellée à votre adresse et affranchie** (1,50 euros pour la France ; 1,40 euros pour les Antilles).

Vous pouvez effectuer cette demande dès maintenant, les dossiers vous seront envoyés dès qu'ils seront disponibles pour l'année 2005-2006

Un envoi du dossier par mail est possible.

- **Logement :**

Date limite d'inscription au CROUS **avant le 30 avril 2005** (faire une demande séparée sans attendre la réponse de la commission de sélection) ; renseignez-vous dès maintenant auprès du CROUS dont vous dépendez.

Pour les logements particuliers, des indications seront transmises aux étudiants admis ainsi que les coordonnées d'étudiants de la promotion précédente.

- **Constitution d'un dossier de pré - Inscription**

Tous les documents demandés devront être inclus dans le dossier. En cas de pièce manquante (non justifié) votre dossier sera rejeté

Il vous sera transmis un accusé de réception de dossier complet ou incomplet.

La date limite de retour des dossiers de pré-inscription est le 10 juin 2005

Ce dossier servira à effectuer la sélection des candidats.

Tous les relevés de notes devront être fournis. Les notes non disponibles devront parvenir par fax dès que possible en tous cas avant le 25 juin.

- **Réunion de la commission de sélection des candidats**

- **Vers le 25 juin 2005.** Envoi des résultats aux candidats
une liste d'attente sera établie

- Réception des confirmations des étudiants admis, les étudiants sur liste d'attente seront contactés au fur et à mesure des désistements

- **Clôture de la liste des étudiants admis**

vers le 10 juillet

- **Vous ferez votre **inscription définitive** (avec paiements des droits d'inscriptions) **lorsque vous serez arrivés en Guyane.** La date limite vous sera précisée ultérieurement.**

- **Rentrée prévue vers le 5 septembre 2005 .**